

M. MARC-ANDRÉ ROY :

Fait plaisir.

745 **LE PRÉSIDENT :**

Bonne soirée. Alors on va poursuivre avec la Mobilisation 6600, madame Cassandra Charbonneau.

750 Alors nous sommes de retour avec une petite modification au programme. Donc, nous allons maintenant entendre madame Mireille Goulet. Par la suite, nous prendrons une petite pause.

Alors, bonsoir, madame Goulet.

755 **Mme MIREILLE GOULET, citoyenne :**

Bonsoir, merci de me donner la parole. Donc, je passe à la première diapositive. Moi, je ne suis pas près de la friche, en fait, je n'y suis jamais allée. La raison étant que je suis à 1,5 kilomètre de cette friche-là, et qu'étant dans un quartier enclavé, pour moi, de m'y rendre, c'est deux autobus
760 50 minutes... Ça va plus vite pour moi de me rendre au centre-ville. Mais néanmoins, j'habite à 1,5 kilomètre du site de Ray-Mont Logistiques depuis près de 15 ans.

Et comment ça va quand on habite à 1,5 kilomètre de ce site-là? Vous le voyez sur la diapositive. Alors, on voit... Attendez, moi, je ne vois pas bien le... mes lunettes sont un peu inutiles,
765 mais c'est juste...

Donc, on voit, en fait, qu'où on est, il y fait plus chaud que 96 % des quartiers de Montréal. Il y a aussi moins de végétation que 87 % des autres quartiers à Montréal. Et au niveau du revenu médian, eh bien, notre revenu est plus bas que dans 69 % des quartiers de notre région
770 métropolitaine. À droite, vous avez, évidemment, les îlots de chaleur, donc. Je n'ai pas besoin d'en dire plus.

On a déjà fait plusieurs consultations sur Assomption Sud Longue-Pointe. On est pas mal aguerris, hein. Ça, c'est des gens qui ont des années – huit ans, en fait, d'expérience, mais le salaire n'augmente pas malgré les années d'expérience.

775

On a déjà eu des recommandations de l'OCPM et, entre autres, en 2019, il y avait celle d'agir dès maintenant – en 2019 – pour réduire les nuisances actuelles. On avait aussi comme recommandation de réduire et non pas seulement limiter les nuisances. On ne parle pas de tempérer, là, on parle de réduire.

780

On parlait aussi d'utiliser les outils réglementaires. Bon, vous voyez ce que ça donne, un règlement? Avec un règlement viennent les dérogations.

Cinq ans plus tard, en 2024, où est ce qu'on en est? Je peux vous dire que les nuisances ont augmenté et que notre qualité de vie a diminué. Avec quoi? Plus d'activités industrielles de proximité, plus de circulation routière de proximité, plus de poussière, plus de bruit, plus d'îlots de chaleur et avec tout ça, moins de santé physique et psychosociale pour combien de personnes?

785

53 550 Montréalais et Montréalaises qui habitent dans un rayon de 1 kilomètre ou un peu plus. C'est du monde, ça là, là. C'est Mascouche au complet. C'est Châteauguay au complet. C'est du monde. C'est la quantité de gens sacrifiés pour le bien-être commun – en fait des autres, pas du nôtre. On n'est pas dans le commun.

790

Quand on parle de plus de bruit. Transport routier de proximité. Ça, c'est deux photos que j'ai prises de mon salon, je suis sur une rue résidentielle. Elle a deux coins de rue de long. Il faut faire un détour pour arriver devant chez moi avec son camion-remorque, là. Mais ça, j'en ai de nuit, de jour, j'en ai plein. Donc, l'augmentation du camionnage de proximité vient des activités de sites comme Ray-Mont Logistiques, d'autres dans le secteur de la logistique.

795

La fermeture du pont-tunnel. On est en plein dans le champ de tir. Les voitures, les camions, pour sauver un feu de circulation, vont venir dans le quartier. On n'a pas eu de décès encore, c'est juste une question de temps.

800

805 Le camionnage dans nos rues est interdit, pourtant. Le camionnage la nuit sur Notre-Dame est, interdit. Les camions passent. Très peu de contraventions. Le SPVM dit ne pas avoir les ressources. Je les crois.

810 Et tout ça, finalement, m'amène à vous parler de la norme provinciale 98-01. 45 décibels le jour, 40 décibels la nuit. Évidemment on s'entend que ce n'est pas appliqué. Un camion comme ça c'est 85, 86 décibels quand on est à côté, c'est 87 à 88 quand on passe à vélo sur la piste cyclable le long de ces camions-là qui sont tous à la queue leu leu et on est à un mètre d'eux.

815 L'exposition à long terme au bruit de transport routier, en fait, c'est démontré maintenant scientifiquement, on parle de stress chronique, on parle de manque de sommeil et de concentration, de maladies cardiovasculaires, dont l'hypertension.

820 Plus de poussière fine. Je vous parle tout de suite de la photo. Voyez, j'ai mis une belle grosse flèche, là. Au bout de la flèche, il y a un banc. Ça, c'est le banc où on attend l'autobus qui passe aux 30 minutes ou aux heures. Est-ce que vous le voyez? Imaginez attendre l'autobus là. Pensez-vous que c'est bon pour la santé?

825 Les transports sont responsables de 62 % de toutes les émissions de l'ensemble des contaminants atmosphériques. Les axes routiers – comme Notre-Dame – les rails, les gares de triage ferroviaires, les ports maritimes ont été identifiés parmi les sites ayant la plus forte concentration de particules ultrafines de Montréal.

La pollution de l'air est associée à 33 % des maladies vasculaires cardiovasculaires, 16 % des maladies pulmonaires obstructives chroniques, 12 % des infections respiratoires inférieures, 8 % des cancers de la trachée, des bronches ou du poumon, et initie l'asthme chez les enfants.

830 La pollution de l'air est associée à plus de 1 000 décès prématurés annuels à Montréal, à la démence, à l'autisme, à des retards cognitifs chez les enfants, et donc à une augmentation de l'utilisation des services de santé et des coûts publics.

835 Le coût de Ray-Mont Logistiques, du côté résidentiel à Notre-Dame, on le paie de multiples façons. C'est comme les nombreux paliers d'imposition. On le paie avec notre santé. On le paie en coûts pour notre santé. Puis on subit toutes les nuisances aussi.

840 Les îlots de chaleur. L'iniquité des Montréalais face à la chaleur qui augmente l'été, elle est maintenant reconnue. Les secteurs défavorisés comptent trois fois plus d'îlots de chaleur et cinq fois moins d'îlots de fraîcheur que la moyenne montréalaise. On est vraiment les enfants pauvres ici, là.

845 La chaleur, en plus, a fait augmenter les concentrations des polluants émis par le trafic routier de proximité. On ne s'en sort pas. La minéralisation, elle, elle crée les îlots de chaleur et elle augmente la concentration des polluants. On augmente la température, on se retrouve avec des surverses des égouts, des débordements, des inondations et plusieurs centaines de décès prématurés à Montréal.

850 La destruction de l'environnement naturel augmente aussi, avec la destruction des derniers boisés du secteur. Déjà qu'on n'en a pas beaucoup, on en a perdu plusieurs dans la dernière décennie. Le boisé sur Tellier, il y a un beau stationnement maintenant. Le boisé Beni-Hana, bien, Ray-Mont Logistiques, un immense terrain qui avait énormément de potentiel, et d'autres.

855 En 2019, c'est l'OCPM qui nous a permis d'apprendre, en posant la question à la Ville, que l'indice de canopée du secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe était de 3,76. Un des plus faibles de Montréal. La moyenne de Montréal, elle, est de 25 %. Pensez au cancer de la peau. Nous rapprocher de la moyenne montréalaise actuelle de 25 % devrait être une priorité. Merci.

860 Mais on consulte sur les dérogations. Montréal a pris beaucoup d'engagements au niveau de la crise climatique, bien entendu. 2018 : One Planet Charter, ne pas aggraver la situation des plus démunis. Plan Climat Montréal : protéger et enrichir les milieux naturels existants.

Plan d'urbanisme et mobilité 2050 : là, on lit qu'en 2050, 40% du territoire de Montréal sera verdi. Pensez-y là, c'est 10 fois plus d'arbres matures que vous voyez autour de vous. Je n'ai

865 aucune idée comment ils vont faire ça, mais je sais qu'ils ne le feront pas. C'est impossible. En passant, pour avoir l'équivalent d'un arbre adulte fonctionnel, ça prend 50 jeunes arbres de moins de 3 mètres.

870 Ce qui m'amène à conclure en vous parlant d'iniquité. Les iniquités territoriales. Elles sont multiples, elles sont superposées, elles aggravent les nuisances. On parle d'un indice de canopée anémique, exposition à la pollution de l'air plus élevée, pollution sonore plus élevée, trafic routier, exposition disproportionnelle à la chaleur. Injuste, systémique, évitable, multiple. Et ça augmente.

875 Bien, parlons des bénéfiques, des compensations et des réparations. C'est simple, zéro bénéfique, zéro compensation, zéro réparation. Pourtant, la Charte des droits et libertés de la personne nous dit qu'on a le droit de vivre dans un environnement sain et respectueux de la biodiversité. Bien, il y a 53 550 personnes à Montréal qui ne bénéficient pas de ce droit-là. Quand est-ce qu'on va agir selon la science plutôt que de réagir aux demandes?

880 Merci.

LE PRÉSIDENT :

885 Merci. J'aimerais revenir sur le bruit. Vous avez parlé, donc, de la norme provinciale, puis il y a aussi un règlement municipal, qui ne sont pas appliqués. C'est ce que vous dites. Donc, si vous dites qu'ils ne sont pas appliqués, bon, vous le savez, vous avez l'expérience, là. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi et comment... quoi faire pour que ça soit appliqué ou respecté?

Mme MIREILLE GOULET :

890 Bien, entre autres, il y a des intervenants plus tôt qui ont parlé d'un technicien mythique à l'arrondissement qui est là pour le bruit. Je ne sais pas comment le rejoindre. Est-ce qu'il va se déplacer pour venir écouter le bruit? J'ai déjà enregistré du bruit en provenance des cours de camionnage derrière.

895

En fait, derrière notre zone tampon de deux mètres, c'est une clôture Frost avec 1 mètre de pelouse de chaque côté, ça, c'est la zone tampon, et juste derrière, on a des camions, en fait, d'une compagnie dont le siège social est à Singapour. On n'a aucune façon de les rejoindre. Et puis c'est la même nature de bruit qu'on vous a décrit plus tôt et qu'on vous a fait entendre.

900

Le déglçage de nuit-là, c'est épouvantable, épouvantable. Mais on a évidemment les alarmes de recul, bon, on a tout... tout ce qui vient avec une cour de camionnage, là. Je vous invite à venir écouter si ça vous intéresse, mais c'est épouvantable.

905

Mais ce n'est pas ça qui est le pire. Le pire c'est la circulation sur Notre-Dame. Je veux dire, un camion-remorque qui circule puis qui frappe un nid de poule, comme on en a quelques-uns, hein, bien le bruit est épouvantable, là. Nous, on ne dort pas les fenêtres ouvertes, là, vous comprenez que ce n'est pas possible.

910

Puis, je sais qu'à Vancouver, Ray-Mont avait... j'étais entrée en contact avec les gens qui subissaient les nuisances de Ray-Mont en 2016, 2017, et bien, Ray-Mont, ce qu'il a fait avec les gens qui étaient près de lui, juste au côté de la petite rivière où il opère son site, il leur a payé et envoyé des airs climatisés en leur disant que ça allait couvrir le bruit. Donc, c'est ça. C'est un bruit constant.

915

LE PRÉSIDENT :

O.K. Merci. Luba?

920

Mme LUBA SERGE :

Je vais continuer. Vous avez parlé des camions la nuit. Est-ce qu'il y a un processus pour se plaindre?

925

Mme MIREILLE GOULET :

Oui. 911. Oui, la nuit, 911.

930

Mme LUBA SERGE :

Et qu'est-ce qui arrive quand vous...

935

Mme MIREILLE GOULET :

Bien, par le temps que la police arrive, le camion, il est probablement rendu à Trois-Rivières. Ça ne donne strictement rien. Et puis ils n'ont pas les ressources. Je veux dire, on a tellement documenté. On a tellement documenté le trafic, les photos, les vidéos, il n'y a rien qu'on n'a pas fait.

940

Mais je vais vous mentionner une autre nuisance, par contre, que je ne vous ai pas mentionnée plus tôt, c'est le temps que ça nous bouffe. Ça nous tue à long feu. Écoutez, là, ça fait huit ans qu'on vient ici. Moi, il y a des gens ici, là, que je vois juste aux consultations. Ça fait huit ans. On a tout pris un coup de vieux, là, puis je me dis, « mais est-ce qu'on va voir la fin de ça avant d'être nous-mêmes dans le CHSLD à côté, là? » C'est épouvantable d'être encore en train de parler de ça.

945

Je me dis, même pour vous, là, allez-vous faire un copier-coller des recommandations de 2019, parce que... Il n'y a pas grand-chose de plus à faire. Mais ce temps qu'on perd, cette valeur humaine là, au lieu d'être bénévole à de vraies causes... Ce n'est pas que ce n'est pas une vraie cause, mais c'est une cause perdue. Vous comprendrez. On pourrait aider tellement de gens.

950

Le temps qui est investi depuis 2016 pour sauter à travers tous les petits cerceaux du droit à l'initiative, là, ça c'est incroyable. Le porte-à-porte, 6 600 signatures porte-à-porte. Pensez-y. L'effort que ça a pris. Puis on est encore ici aujourd'hui, le projet roule, il va rouler. Imaginez... Il y a une intervenante plus tôt qui a parlé de l'impact sur la santé de l'incapacité d'agir. Bien, imaginez

955

que tous les gens qui sont ici vivent avec ça. L'échec, au final. Il ne faut pas être axé sur les résultats, je vais vous dire.

960

Mme LUBA SERGE :

Merci.

965

LE PRÉSIDENT :

Je comprends. Merci. Bonne soirée.

970

Alors, comme je l'ai annoncé tout à l'heure, on va maintenant prendre une pause de 15 minutes, donc on se retrouve ici même dans 15 minutes. Merci.

PAUSE

975

LE PRÉSIDENT :

980

Donc, la poursuite de cette audience d'expression des opinions sur le projet concernant le site Ray-Mont Logistiques, secteur Assomption Sud. Il nous reste trois intervenants et intervenantes.

985

Donc nous allons maintenant commencer avec Cassandra Charbonneau de la Mobilisation 6600 Parc-Nature. Alors, bonsoir.